

La nouvelle F-GAZ.

Quels impacts sur les activités d'installation et de maintenance de CVC ?



CALENDRIER des fluides autorisés dans les futurs équipements importés sur le marché > 2024.

GAMMES DRV ET HRVF : SÉRIE PUMY | PUHY | PURY | PQHY | PQRY

					CALENDRIER (année calendaire) des importations des équipements																	
Types	Critère : Pnom.	Fluides autorisés par la F-Gaz	Fluides	GWP**	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2050	
DRV, HRVF	> 12 kW	GWP >= 750, jusqu'au 01/2029	R410A (A1)	2088	●	●	●	●	●													
		150 < =GWP < 750, jusqu'au 01/2033 *	R32 (A2L)	675	●	●	●	●	●	●	●	●	●									
		GWP < 150 *	HFC/HFO	< 150	●	●	●	●	●	●	●	●	●									
		Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●									

GAMMES CHILLER AIR/ EAU, EAU/EAU

					CALENDRIER (année calendaire) des importations des équipements																		
Types	Critère : Pnom.	Fluides autorisés par la F-Gaz	Fluides	GWP**	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2050		
GEG confort / process (régimes d'eau non définis à ce jour)	> 12 kW	GWP > 750, jusqu'au 01/2027	R410A (A1)	2088	●	●	●																
			R134A (A1)	1430	●	●	●																
		GWP < = 750 *	R32 (A2L)	675	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
			R454B/C (A2L)	465/ 146	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●									
			R513A (A1)	629	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●									
		Fluides dits naturels	ex : R290 (A3 - GWP: 3) /Ammoniac...		●	●	●	●	●	●	●	●	●										

*Sauf si exigé pour satisfaire des exigences de sécurité | **GWP (Global Warming Potential) = PRP (Pouvoir de Réchauffement Planétaire), ces valeurs sont calculées selon le 4^{ème} rapport du GIEC pour les HFC et les Fluides dits Naturels (ex: R290, CO2...) (annexe I) / 6^{ème} rapport pour les HFO (annexe II) / Formules prenant en compte le % de chaque fluide constituant le mélange et leur GWP respectif (Annexe VI)

Point à date
prévu par le règlement F-Gaz

GAMMES POMPES À CHALEUR AIR/EAU, EAU/EAU •

					CALENDRIER (année calendaire) des importations des équipements																		
Types	Critère : Pnom.	Fluides autorisés par la F-Gaz	Fluides	GWP**	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2050		
PAC Réversible ou Chaud seul Monobloc	0 à 12 kW inclus	GWP>=150, jusqu'au 01/2027	R32 (A2L)	675	●	●	●																
		GWP <150, jusqu'au 01/2032 *	HFC/HFO	< 150	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
		Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	> 12 à 50 kW inclus	GWP>=150, jusqu'au 01/2027	R410A (A1)	2088	●	●	●																
			R32 (A2L)	675	●	●	●																
		GWP <150 *	R407C (A1)	1744	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
			Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	> 50 kW	GWP>=150, jusqu'au 01/2030	R410A (A1)	2088	●	●	●	●	●	●	●												
			R32 (A2L)	675	●	●	●	●	●	●	●												
			R407C (A1)	1744	●	●	●	●	●	●	●												
			R134A (A1)	1430	●	●	●	●	●	●	●												
			R513A (A1)	629	●	●	●	●	●	●	●												
			R454B/C (A2L)	465/ 146	●	●	●	●	●	●	●												
		GWP <150 *	HFO1234ze (A2L)	1,37	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
			HFC/HFO	<= 150	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	

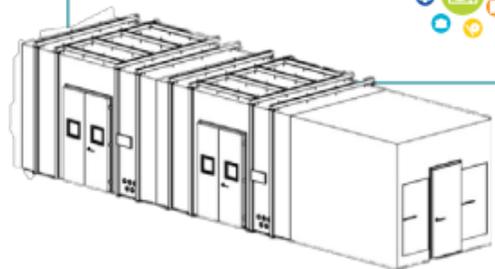
*Sauf si exigé pour satisfaire des exigences de sécurité MAIS le GWP <= à 750 | **GWP (Global Warming Potential) = PRP (Pouvoir de Réchauffement Planétaire), ces valeurs sont calculées selon le 4^{ème} rapport du GIEC pour les HFC et les Fluides dits Naturels (ex: R290, CO2...) (annexe I) / 6^{ème} rapport pour les HFO (annexe II) / Formules prenant en compte le % de chaque fluide constituant le mélange et leur GWP respectif (Annexe VI)

Point à date
prévu par le règlement F-Gaz

Un accompagnement responsable sur toute la chaîne de valeur.

R&D IMPLANTÉE EN FRANCE

- Plus de 30 personnes en R&D, basées en France et dédiées exclusivement au marché Européen des Pompes à chaleur.
- Laboratoire Français en cours d'accréditation COFRAC.



AVANT-VENTE

- Des équipes nationales et régionales pour identifier les meilleures solutions selon vos besoins et enjeux réglementaires (**Prescription, Grands Comptes, Grands Projets**).
- Des centres de formation avec du matériel sur bancs d'essai à disposition.

VENTE

- Des **produits** de qualité, innovants et respectueux de l'environnement.
- Des **solutions** de pilotage énergétique et de maintenance prédictive.



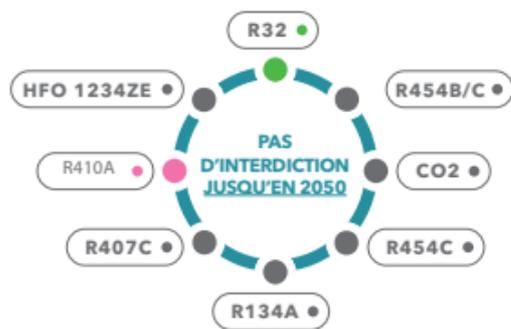
APRÈS-VENTE

- Des prestations de **service** pour la pérennité des installations.

MELSMART

QUELS IMPACTS POUR LA MAINTENANCE DU CVC ?

Disponibilité des fluides pour les opérations sur site.



LE SAVIEZ-VOUS

Les fluides utilisés dans les équipements de CVC existants (**pompes à chaleur et climatisation**), ont tous un GWP < 2500 selon le 4ème rapport du GIEC.

Par conséquent, **ils ne sont soumis à aucune interdiction jusqu'en 2050** pour les opérations de maintenance et de complément de charge, sous toutes leur forme : fluide neuf en bouteille, fluide recyclé ou régénéré.

Source: Chapitre III- Art 13

Évolutions de l'attestation d'aptitude.

Les attestations d'aptitude (du personnel) auront une durée de validité maximale de 7 ans. Celles acquises avant l'adoption de la nouvelle F-GAZ restent valides. Cependant, une formation aux fluides devra être suivie tous les 5 ans. Elle portera sur les gaz fluorés et les fluides dits naturels.

À RETENIR

Se former aux HFC, HFO et aux Fluides dits naturels tous les 5 ans.

Source : Chapitre II- Art 10